

LETTRE ÉCONOMIQUE

Égypte

Une publication du Service économique du Caire
Numéro 172 d'août et septembre 2026

Le chiffre du mois

LE CHIFFRE A RETENIR

5,1 %

Croissance du PIB pour l'exercice 2025/26,
après 4,4 % en 2024/25

Sommaire

ACTUALITÉS - 5 -

Relations économiques bilatérales..... - 5 -

Brèves économiques..... - 9 -

Zoom : Visite en Égypte du ministre des Transports, M. Philippe Tabarot, les 7 et 8
septembre 2026 à l'occasion de l'International Airshow de El- Alamein - 12 -

NOTES D'ANALYSE - 13 -

Commerce franco-égyptien : progression des exportations et renforcement de l'excédent
français au premier semestre 2026 - 13 -

Une nouvelle « State Ownership Policy » à l'ambition renforcée et dont les engagements
devront se confirmer..... - 17 -

Les relations économiques et commerciales sino-égyptiennes..... - 20 -

« L'optimisme est de volonté, et le pessimisme est d'humeur »

Emile-Auguste Chartier, dit Alain

Les bons résultats économiques de l'Égypte pour l'année fiscale « juillet 2025 - juin 2026 » ont dépassé les prévisions des analystes et bailleurs : avec 5,1% de croissance, l'Égypte non seulement accélère son rebond économique (+4,4% l'année précédente), mais déjoue également certains pronostics quant à l'impact de la guerre au Moyen-Orient. Celui-ci s'est avéré limité, à ce stade, grâce à une situation macroéconomique plus résiliente que lors des précédents chocs externes (Covid, Ukraine, Gaza), avec par ailleurs une inflation en baisse (+14 % en moyenne au 1^{er} semestre 2026, après 16 % un an plus tôt) et des réserves internationales brutes à des niveaux record. Les mesures prises par les autorités en réponse à la crise ont également limité l'impact économique de la guerre, notamment la flexibilité du taux de change, la poursuite de l'ajustement des prix de l'énergie et des mesures de maîtrise des dépenses budgétaires. Facteur clé de la robustesse désormais affichée par l'économie égyptienne, l'industrie manufacturière non pétrolière est devenue le principal moteur de la croissance, à laquelle elle a contribué pour moitié. Cette tendance confirme le rebond constaté l'an dernier, avec une croissance spectaculaire de près de 15%, inversant une contraction de plus de 5% l'année précédente. 85% des exportations sont désormais portées par l'industrie non pétrolière.

Même constat positif pour nos échanges bilatéraux au premier semestre, en hausse de 50% à 2 Md EUR, soit déjà les deux-tiers du total de nos échanges de l'an dernier. Cette forte progression est essentiellement portée par nos exportations vers l'Égypte, notamment de premières livraisons de nouveaux Airbus et des nouvelles rames de trains de la ligne 1 du métro du Caire. Les importations égyptiennes augmentent également, de 18%, dans un contexte de compétitivité prix accru par la dépréciation de la livre égyptienne et, comme évoqué précédemment, de robustesse du secteur industriel local.

La détermination de la banque centrale d'Égypte à lutter contre l'inflation et celle des autorités à poursuivre les efforts budgétaires et de réformes structurelles, quels que soient les soubresauts de la région, ont été éprouvées par les faits. L'ambition de l'Égypte de s'affirmer comme pôle de croissance et tête de pont vers l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe est confortée par la politique d'attractivité déployée par les autorités ainsi que par l'internationalisation croissante de ses principaux acteurs industriels. L'image d'une Égypte résiliente et robuste, après plus de deux ans de réformes menées en lien avec le FMI et d'autres bailleurs, semble s'imposer. En témoigne le succès sans précédent (300 participants) du forum d'Affaires sur l'Égypte organisé à Paris au Sénat le 28 septembre par Business France et les autorités égyptiennes (GAFI et ECS). Marqué par la présence du ministre égyptien de l'investissement et du Commerce extérieur, Mohamed Farid Saleh, du ministre des Transports, Philippe Tabarot, et de la Ministre déléguée aux partenariats internationaux Eléonore Caroit, tous deux de retour de récents déplacements en Égypte, ce forum a donné lieu à une succession de témoignages institutionnels et d'entreprises, au sein desquels les inquiétudes légitimes du passé ont laissé place à un discours optimiste et

résolument tourné vers l'avenir à l'encontre d'un pays identifié par nos entreprises comme un pôle désormais incontournable de leur développement.

Pascal FURTH, Chef du Service économique

ACTUALITÉS

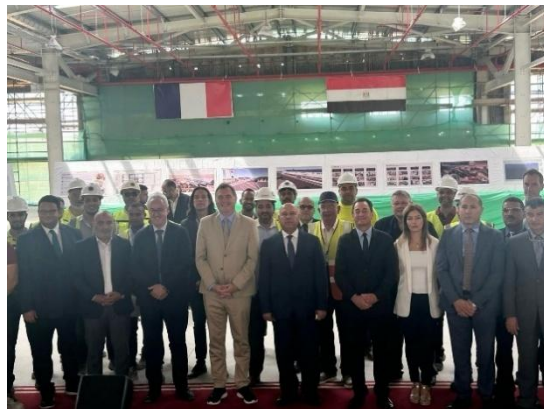
Relations économiques bilatérales

Évènements marquants du mois :

Lancement d'un MOOC sur la construction durable en climat méditerranéen en arabe :

L'ADEME, en coopération avec l'AFD et avec le soutien de l'Union européenne, a lancé un [MOOC sur la construction durable en climat méditerranéen](#) accessible gratuitement et en arabe. Ce MOOC permet de répondre aux enjeux de la transition énergétique et climatique dans le contexte méditerranéen en intégrant efficacité énergétique, adaptation au changement climatique, usage de matériaux locaux et qualité de vie. La formation s'appuie sur des experts régionaux et des retours d'expérience concrets, illustrés par des reportages de terrain. À l'issue du parcours, les participants pourront mieux concevoir et évaluer des projets de construction adaptés au climat méditerranéen.

7 septembre : A l'occasion du déplacement en Égypte de M. Philippe Tabarot, ministre des Transport, visite du futur site industriel d'Alstom à Borg El Arab et du terminal Trans Misr opéré par CMA-CGM au port d'Alexandrie aux côtés du ministre égyptien des Transports, M. Kamel El-Wazir, et en présence de l'ambassadeur de France. Ces visites ont permis aux deux ministres d'échanger sur la coopération franco-égyptienne en matière de transports et de logistique.



8 septembre : Participation du ministre des Transports, M. Philippe Tabarot, à l'inauguration du salon El Alamein International Airshow par le Président Abdel Fattah al-Sissi. A l'occasion de ce salon, le ministre des Transports s'est entretenu avec le ministre égyptien de l'Aviation civile, M. Sameh El-Hefny, et a participé à la signature d'une commande de 15 Airbus A320neo par la compagnie AirCairo et d'accords entre Airbus Helicopters et l'AFNOR et leurs partenaires égyptiens EGYPTAIR et Skycab.



13 septembre : Aux côtés du Ministre et Président de l'Autorité égyptienne du Contrôle Administratif (ACA), Général Amr Adel, et du Chef du département des relations internationales et européennes de la Douane française (DGDDI), M. Nicolas Chiellino, ouverture par l'Ambassadeur de France en Égypte du séminaire technique régional sur le renforcement de la lutte contre les trafics maritimes en Méditerranée. Conjointement organisé par la DGDDI et l'ACA, cet évènement a réuni neuf pays de la Méditerranée (Chypre, Égypte, France, Grèce, Liban, Libye, Malte, Syrie et Tunisie) du 13 au 17 septembre au Caire et à Alexandrie. Il a permis de renforcer la coopération technique et opérationnelle en matière douanière et judiciaire et de favoriser les échanges de bonnes pratiques et d'expertise.



20 septembre : Lancement du partenariat du groupe Vatel avec 13 universités égyptiennes à Sharm El Sheikh. En présence de l'ambassadeur de France en Égypte et du Gouverneur du

Sinaï Sud, le groupe a lancé un nouveau programme de formation en management hôtelier à travers 13 universités égyptiennes, délivrant des Bachelor et des MBA.



21 septembre : Visite des usines ECPC et L'Oréal sur le site industriel du 10 Ramadan par le ministre de l'Investissement et du commerce extérieur, Mohamed Farid Saleh, et le ministre de l'Industrie, Khaled Hashem, en présence de l'ambassadeur de France en Égypte. Ces visites illustrent la présence industrielle française en Égypte et ont été l'occasion d'échanges sur les perspectives de développement industriel et le renforcement des coopérations économiques franco-égyptiennes.



23 septembre : Entretien entre l'ambassadeur de France en Égypte et le Gouverneur de la Banque centrale d'Égypte, Hassan Abdalla. Cet entretien a été l'occasion pour l'ambassadeur de saluer l'action de la Banque centrale, en particulier en matière de lutte contre l'inflation et de maintien de la flexibilité du taux de change. Les discussions ont également porté sur les priorités d'action du gouverneur et la coopération bilatérale entre la France et la Banque centrale d'Égypte, en particulier en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

28 septembre : Tenue du forum d'affaire Égypte 2026 au palais du Luxembourg. Organisé par Business France, le forum a réuni près de 300 représentants d'entreprises, responsables publics et investisseurs français et égyptiens. Le forum a été marqué par la participation de M. Mohamed Farid Saleh, ministre égyptien de l'Investissement et du Commerce extérieur, de M. Philippe Tabarot, ministre français des Transports et de Mme Éléonore Caroït, Ministre déléguée chargée de la Francophonie, des Partenariats internationaux et des Français de l'étranger, ainsi que de représentants de Business France, dont son Directeur général, des Conseillers du commerce extérieur de la France, et de la DG Trésor. Les échanges ont donné lieu à l'organisation de 10 tables rondes couvrant plusieurs secteurs identifiés comme prioritaires pour le partenariat économique bilatéral, notamment les infrastructures, l'agro-industrie, l'énergie, la mobilité, le numérique, la santé, le commerce et la formation professionnelle. La journée a également été consacrée à des échanges entre entreprises, avec plus de 200 rendez-vous B2B entre acteurs français et égyptiens.



Brèves économiques

1- La croissance du PIB égyptien s'élève à 5,1% sur l'exercice 2025/26

L'économie égyptienne a enregistré une croissance de [5,1% sur l'exercice 2025/26](#), après 4,4% en 2024/25, dépassant ainsi les dernières prévisions du FMI (4,6%). L'industrie manufacturière hors hydrocarbures a progressé de 9% sur l'exercice et constitue le principal contributeur à la croissance, tandis que l'industrie, le commerce et les communications ont représenté à eux trois 48% de la croissance totale. Le trafic du canal de Suez a également poursuivi son redressement, avec une hausse de 23,3% de l'activité sur l'ensemble de l'exercice. Le secteur extractif a par ailleurs renoué avec la croissance au 4^{ème} trimestre de l'exercice, pour la première fois depuis le 2^{ème} trimestre 2022/23, grâce à l'amélioration de l'activité pétrolière et gazière. La dynamique s'est toutefois légèrement modérée en fin d'exercice : la croissance a été ramenée de 5% au 3^{ème} trimestre de l'exercice budgétaire à 4,7% au 4^{ème} trimestre (soit le niveau trimestriel le plus bas depuis le 2^e trimestre 2024/25) dans le contexte de tensions régionales. Ces résultats confirment la résilience de l'activité économique, notamment industrielle, malgré les récents chocs régionaux.

2- Pressions contenues sur le compte courant en 2025/26 malgré les tensions régionales

Les transferts de la diaspora, première rente de l'Égypte, ont atteint un record de 47,3 Md USD sur l'ensemble de l'exercice 2025/26 (+29,6% en glissement annuel). Ils représentent ainsi environ 13% du PIB et environ dix fois les revenus du Canal de Suez (3^{ème} rente du pays), lesquels ont atteint 4,6 M USD sur la période (+29% en glissement annuel). Le trafic dans le canal du Suez, et les revenus associés, enregistrent une reprise progressive depuis le début de l'année 2025, toutefois toujours soumise aux tensions régionales. En particulier, le volume de trafic a connu une hausse notable en mai 2026, le nombre de pétroliers ayant augmenté de 20 % en g.a pour atteindre 512 navires. Les recettes mensuelles du canal ont atteint 415 M USD, soit un niveau mensuel inédit depuis février 2024. Ce rebond est principalement attribuable aux voies de contournement au détroit d'Ormuz mises en œuvre en mer Rouge, y compris dans le cadre de l'acheminement du pétrole brut saoudien vers la côte méditerranéenne par le pipeline SUMED. De leur côté, les recettes touristiques ont également poursuivi leur progression, soutenues par la dynamique exceptionnelle du tourisme en 2025 avec 19 millions de touristes accueillis en 2025 et 10,8 M de touristes entre janvier et juillet 2026 malgré les perturbations liées au conflit régional. Le redressement de ces trois principales sources de devises contribue à soutenir la position extérieure de l'Égypte. Ces bonnes performances ont permis de limiter l'impact des hausses des prix du pétrole et du gaz sur le déficit courant attendu par le FMI à 4,5 % du PIB pour l'exercice 2025/26.

3- Les recettes touristiques atteignent 8 Md USD au premier semestre 2026

Les recettes touristiques de l'Égypte [ont atteint 8 Md USD au premier semestre 2026](#), confirmant le maintien des recettes touristiques à un niveau élevé après le record enregistré

en 2025 (18 Md USD sur l'année). Près de 9 millions de touristes internationaux ont visité le pays sur la période, soit une progression de 4 % en glissement annuel. La fréquentation demeure ainsi orientée à la hausse, mais à un rythme inférieur à celui observé en 2025, lorsque le nombre de visiteurs avait progressé de plus de 20 % sur l'ensemble de l'année. Le marché français se distingue par son dynamisme, avec une hausse de 22 % des arrivées sur les six premiers mois de l'année par rapport à la même période de 2025. Les autorités égyptiennes poursuivent parallèlement leur stratégie de diversification des marchés émetteurs, avec l'objectif d'atteindre 30 millions de visiteurs à l'horizon 2030.

4- La prime de risque sur la dette souveraine de l'Égypte à son plus bas depuis 12 ans

La prime de risque sur la dette souveraine de l'Égypte a été ramenée en août à [son plus bas niveau depuis 2014](#). Cette évolution intervient après un net resserrement des spreads souverains depuis le pic de tensions financières observé au printemps. Dans la foulée du déclenchement du conflit régional en février 2026, la détention par des non-résidents de dette publique égyptienne libellée en monnaie locale était passée de 39,1 Mds USD en février à 22,2 Mds USD début avril. L'apaisement des tensions a depuis permis une reprise des flux de portefeuille et un retour des détentions de dette des non-résidents à leur niveau d'avant-conflit. Dans ce contexte, l'Égypte a retrouvé le chemin des marchés internationaux de capitaux avec l'émission d'un Social Eurobond de 1 Md USD en mai, sursouscrit cinq fois, puis d'un Samurai bond de 500 M USD en juin. Le ministère des Finances envisage désormais de nouvelles émissions internationales entre octobre et décembre, dans le cadre d'un programme pouvant atteindre 3 Mds USD. Le FMI souligne que le renforcement des réserves, la flexibilité du taux de change et l'amélioration des buffers extérieurs ont contribué à absorber le choc régional et à soutenir la confiance des investisseurs sur le marché égyptien.

5- EETC annonce 37 Md EGP d'investissements pour moderniser le réseau de transport électrique

Le gouvernement égyptien a alloué 37 Md EGP, soit environ 621 M EUR, [aux investissements de l'Egyptian Electricity Transmission Company](#) (EETC) dans le cadre de son budget 2026/2027. Cette enveloppe vise à moderniser et à étendre le réseau national de transport d'électricité à haute tension, notamment afin d'accompagner l'intégration croissante des capacités de production d'énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire. Près de 46 % des investissements prévus seront consacrés à la poursuite de projets de réhabilitation déjà engagés, tandis que les 54 % restants financeront de nouveaux projets, notamment la modernisation des infrastructures et des centres régionaux de contrôle. Ces investissements doivent contribuer à améliorer l'efficacité et la stabilité du réseau, tout en réduisant les pertes techniques. Le réseau de transport d'électricité constitue ainsi un maillon essentiel de la stratégie égyptienne de transition énergétique, à la fois pour accompagner la croissance de la demande électrique et permettre le déploiement à grande échelle des énergies renouvelables. Cette annonce s'inscrit dans un programme plus large de modernisation et d'extension du réseau de transport électrique, dont le coût total est

estimé à près de 1,6 Md EUR et qui bénéficie notamment du soutien financier de l'Union européenne et de la Banque européenne d'investissement.

Zoom : Visite en Égypte du ministre des Transports, M. Philippe Tabarot, les 7 et 8 septembre 2026 à l'occasion de l'International Airshow de El- Alamein

Le ministre des Transports, M. Philippe Tabarot, a effectué une visite en Égypte les 7 et 8 septembre derniers centrée sur la côte méditerranéenne du pays, à l'occasion de l'International Airshow d'El Alamein. Cette visite a permis de mesurer l'intensité du partenariat bilatéral en matière de transport et la forte présence des entreprises françaises en Égypte.

Le ministre égyptien des Transports, M. Kamel El-Wazir, a consacré l'essentiel de la journée du 7 septembre à des visites et échanges avec son homologue français. Leurs discussions ont porté notamment sur la coopération en matière de transport et notamment la ligne 6 du métro du Caire, projet structurant du partenariat stratégique qui lie la France et l'Égypte. Les visites de terrain réalisées conjointement par les deux ministres ont également permis de mettre en valeur la présence industrielle française dans le Nord de l'Égypte avec la visite du chantier du futur site industriel d'Alstom à Borg Al Arab. La journée s'est poursuivie avec la visite du terminal portuaire à Alexandrie opéré par CGM depuis 2023, représentant un investissement d'environ 190 M USD. Ce terminal est le fruit d'une alliance entre CMA-CGM et l'Egyptian Group for Multipurpose Terminals (EGMPT), la branche commerciale du ministère égyptien des Transports chargée de concevoir, de construire et d'exploiter des terminaux polyvalents en Égypte. Le fort développement de cette plateforme portuaire, désormais la troisième de CMA-CGM dans le monde après Singapour, traduit également l'évolution des corridors logistiques en mer Rouge depuis le déclenchement du conflit avec l'Iran.

La journée du 8 septembre a été consacrée à l'aéronautique et à la coopération en matière d'aviation civile avec la participation du ministre français des Transports à l'International Airshow de El-Alamein inauguré par le Président Al-Sissi. Ce rendez-vous majeur du marché de l'industrie aéronautique régionale réunissait plus de 300 entreprises de plus de 100 pays et une forte participation des principaux industriels mondiaux, dont les industriels français (notamment Airbus, Safran, Dassault Aviation, Thales, MBDA) et un stand du GIFAS que le ministre a pu visiter. Le ministre français s'est également entretenu avec le ministre égyptien de l'Aviation civile, M. Sameh El-Hefny.

A cette occasion, le ministre français des Transports a également participé à plusieurs séquences de signatures : signature d'un contrat d'achat entre Airbus et Air Cairo portant sur 15 appareils A320neo, signature d'un accord-cadre entre Airbus Helicopters et Skycab, participation à la cérémonie de remise par AFNOR d'une certification à Egyptair portant sur la maintenance des aéronefs et de leurs composants.

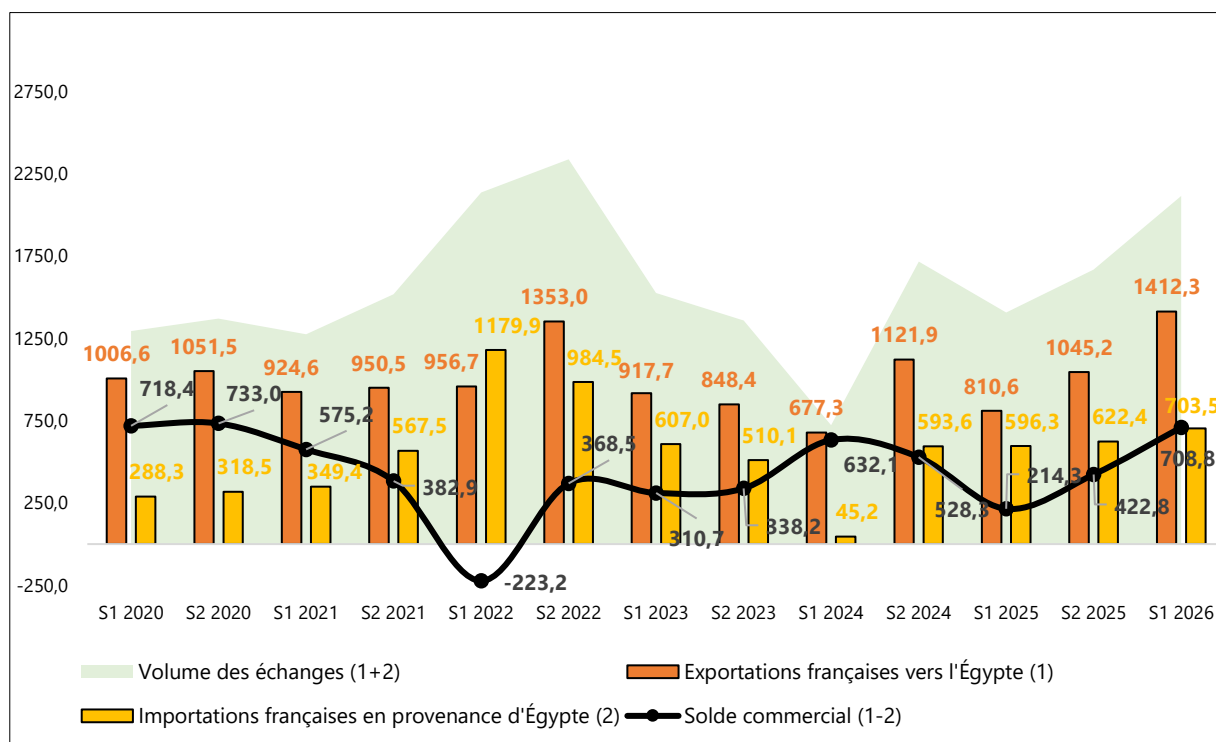
Service économique du Caire

NOTES D'ANALYSE

Commerce franco-égyptien : progression des exportations et renforcement de l'excédent français au premier semestre 2026

Selon la Douane française, au premier semestre 2026, le volume total des échanges bilatéraux franco-égyptiens hors défense s'est établi à 2,1 Md EUR, en hausse de 50% par rapport à la même période en 2025 (1,4 Md EUR). Les exportations françaises vers l'Égypte ont atteint 1,4 Md EUR, en forte progression (74% en g.a), principalement sous l'effet de la livraison d'un appareil Airbus A350-900. Les importations françaises ont également augmenté, mais dans une moindre proportion (+18% en g.a, 703 M EUR), dans un contexte marqué par la dépréciation de la livre égyptienne et le renchérissement des prix du gaz et du pétrole. L'excédent commercial français s'est accru de 231% en g.a, passant de 214 M EUR au premier semestre 2025 à 709 M EUR au premier semestre 2026, soit son niveau le plus élevé depuis 2020. Le commerce bilatéral franco-égyptien reste structuré autour de complémentarités sectorielles : la France exporte principalement des biens à forte valeur ajoutée (aéronautiques, pharmaceutiques et chimiques), tandis que ses importations depuis l'Égypte sont davantage concentrées sur les engrais, les produits énergétiques, les produits chimiques, le textile et certains produits agroalimentaires.

Évolution semestrielle des échanges commerciaux bilatéraux entre 2020 et 2026, hors défense (M EUR)



Source : Douane française

La France enregistre une forte progression de ses ventes vers l'Égypte, portées par les équipements aérospatiaux, le secteur pharmaceutique et les céréales

Sur la première moitié de l'année 2026, les exportations françaises vers l'Égypte ont atteint 1,4 Md EUR, un niveau semestriel inédit depuis 2020 et proche du montant enregistré sur l'ensemble de l'année 2025 (1,9 Md EUR). En hausse de 74% sur un an, cette progression est soutenue par la croissance des principaux postes d'exportation, notamment celui des matériels de transport (+298% en g.a, 644 M EUR). Cette dynamique intervient malgré une conjoncture économique égyptienne fragilisée par les tensions régionales sur la période, la croissance du PIB ayant ainsi ralenti à 5,0% au T1 2026 puis 4,7% au T2 2026 (contre une croissance à 5,3% aux T3 et T4 2025).

La hausse des exportations françaises est principalement tirée par les exportations d'aéronefs et engins spatiaux, qui atteignent 606 M EUR, soit 43% des exportations totales (+630% en g.a), grâce à la livraison d'un A350-900. En effet, Airbus fait son entrée sur le segment long-courrier d'EgyptAir jusqu'ici dominé par Boeing, et prochainement sur Air Cairo. La catégorie « autres produits industriels » ainsi que les « équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique » constituent les 2^{ème} et 3^{ème} postes d'exportations (soit respectivement 24% et 16% des exportations). Les produits chimiques, parfums et cosmétiques (146 M EUR, 10% des exportations) ainsi que les produits pharmaceutiques (120 M EUR, 8% des exportations), 4^{ème} et 5^{ème} postes d'exportation, enregistrent une légère progression (respectivement de +8% et +16% en g.a). Par ailleurs, les exportations de produits des industries agroalimentaires (96 M EUR, 7% des exportations) poursuivent leur hausse entamée en 2025 (+22% en g.a) et portée par les produits laitiers et fromagers (47 M EUR, 3% des exportations, +67% en g.a), favorisée par la levée définitive en mars 2025 de l'obligation de certification halal pour les exportations de produits laitiers. Dans le même temps, les exportations de produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture enregistrent une hausse marquante (+212% en g.a) pour atteindre un montant de 71 M EUR, principalement portées par les céréales, légumineuses et oléagineux (60 M EUR, 4% des exportations, +418% en g.a) grâce aux livraisons de blé français au printemps 2026. Si la concurrence des pays de la mer Noire se poursuit, l'amplification des tensions russo-ukrainiennes (infrastructures portuaires détruites, difficultés de récolte, etc.) pourrait ouvrir des perspectives commerciales pour le blé français. En outre, les exportations des produits issus du raffinage du pétrole (19 M EUR) enregistrent également une hausse significative de 258% attribuable à l'augmentation du prix des produits raffinés.

Les exportations de produits informatiques, électroniques et optiques se contractent (-9% en g.a) pour s'établir à 116 M EUR, soit 8% des exportations totales. En effet, les exportations d'instruments de mesures (31 M EUR, 2% des exportations, -29% de ventes) et d'équipements de communication (21 M EUR, 1% des exportations, -13% de ventes) contribuent négativement aux échanges. Ces baisses s'inscrivent dans un contexte de contraintes de financement pour l'Égypte, malgré l'amélioration de sa situation financière depuis 2024, ainsi que par la dépréciation de la livre au premier semestre 2026, avec un pic de 63 EGP/EUR

en avril, qui renchérit les achats égyptiens. Dans la catégorie des matériels de transport, les ventes de véhicules automobiles (22 M EUR, 2% des exportations, -65% en g.a) sont en déclin. Ce recul intervient dans un contexte de montée en puissance rapide des constructeurs chinois sur le marché égyptien. En effet, en cinq ans, la progression de véhicules chinois assemblés localement est passée de 5% à plus de 55%. Cette ascension repose notamment sur le développement des capacités d'assemblage locales, une offre technologique compétitive (design, autonomie, sécurité, connectivité) et une politique de prix agressive, soutenue par les économies d'échelle dont bénéficient les constructeurs chinois.

Les importations françaises progressent dans un contexte de dépréciation de la livre et de hausse des exportations de produits industriels et énergétiques

Sur la première moitié de l'année 2026, les importations françaises en provenance d'Égypte ont atteint 703 M EUR, en hausse de 18% en glissement annuel, dans un contexte de dépréciation de la livre égyptienne et sous l'effet des tensions régionales qui ont pesé sur les prix de certaines matières premières importées.

Dans le détail, les importations françaises en provenance d'Égypte sont principalement tirées par la catégorie des « autres produits industriels », en hausse de 20% en glissement annuel, pour un montant de 362 M EUR soit 52% des exportations. Les produits chimiques, parfums et cosmétiques constituent le 2^{ème} poste d'importation à 209 M EUR, soit 30% des importations françaises depuis l'Égypte, en progression de 24% en g.a. Ce poste est majoritairement tiré par les achats de composés azotés (115 M EUR, 16% des importations, +38% en g.a). Cette hausse, en valeur, s'inscrit dans un contexte de renchérissement exceptionnel des prix des engrais azotés observé depuis le début de la crise au Moyen-Orient. Or, l'Égypte constitue un fournisseur stratégique de l'Europe et de la France en engrais azotés, avec environ 450 à 500 000 tonnes exportées par an vers la France. Les importations de produits chimiques organiques de base s'élèvent quant à eux à 57 M EUR (8% des importations, +26% en g.a). Les achats d'équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique, 3^{ème} poste d'importations, s'établissent à 114 M EUR (16% des importations, +35% en g.a). Le poste des équipements électriques et ménagers (111 M EUR, 16% des importations, +41%) suit la même évolution. Les textiles, habillement, cuir et chaussures occupent également une place importante dans les importations françaises à 101 M EUR (14% des importations, +16% en g.a), en raison cette fois de la compétitivité de l'industrie textile égyptienne, qui bénéficie d'une main-d'œuvre peu coûteuse et d'une filière intégrée, notamment dans le coton. En outre, les importations de produits pétroliers raffinés et coke (60 M EUR, 9% des importations) enregistrent une progression marquée, de 106% en g.a, principalement sous l'effet de la hausse des cours des produits raffinés. Dans le même temps, les importations de pétrole brut augmentent également de 16% à 31 M EUR, sous l'effet de la hausse des prix, et traduisant également une diversification des sources d'approvisionnement énergétique de la France. Cependant, les importations de GNL ont cessé, dans un contexte de baisse de la production égyptienne liée aux difficultés rencontrées sur le champ gazier Zohr en Méditerranée orientale. Les

importations de produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture enregistrent une légère progression de 11% en glissement annuel pour s'établir à 62 M EUR (9% des importations).

Les importations de matériel de transport se contractent (-41% en g.a) atteignant 35 M EUR, soit 5% des importations.

In fine, l'excédent commercial français vis-à-vis de l'Égypte atteint 709 M EUR au premier semestre 2026, contre 214 M EUR sur la même période en 2025, soit son niveau le plus élevé depuis 2020. Cette amélioration résulte avant tout du fort dynamisme des exportations françaises, en hausse de 74% sur un an, porté par la hausse du secteur aéronautique avec la livraison d'un A350 début 2026.

Emma CIARLET-LAMOUR, Attachée économique

Une nouvelle « State Ownership Policy » à l'ambition renforcée et dont les engagements devront se confirmer

La deuxième édition de la State Ownership Policy (SOP) pour la période 2026-2030 a été publiée en juin 2026. Feuille de route visant à redéfinir et à clarifier le rôle de l'État dans l'économie, sa publication constituait un engagement du programme FMI pour renforcer les orientations établies dans la première mouture de 2022. Sa mise en œuvre constitue un enjeu important pour la poursuite de la dynamique de désengagement de l'État post-programme.

La publication de la seconde stratégie, un engagement associé à la septième revue du programme FMI en cours.

La SOP occupe une place centrale dans l'atteinte des objectifs fixés par le programme de Facilité élargie de crédit conclu avec le FMI en décembre 2022. Elle prévoyait de repenser le rôle de l'État dans l'économie et, en corollaire, d'encourager l'activité du secteur privé en réduisant l'empreinte économique de l'État, notamment par le biais de cessions d'actifs, et en renforçant la neutralité concurrentielle (*level playing field*). La place importante du secteur public dans l'investissement (54% en moyenne de l'investissement total entre 2019/20 et 2024/25) illustre l'ampleur du rééquilibrage à mener. Or, les cessions d'actifs publics restent en-deçà de l'objectif de 8,7 Md USD fixé initialement par le programme FMI. Dès lors, la mise en œuvre de la SOP fait l'objet d'un suivi étroit du FMI : la publication de sa deuxième édition, en juin 2026, constituait ainsi une action préalable à la validation de la septième revue du programme intervenue le 30 juillet dernier. L'institution exige l'approbation par le Cabinet d'ici fin septembre 2026 d'un plan d'exécution contraignant de la SOP, ainsi qu'une accélération du programme de désengagement des entreprises publiques, les recettes devant être prioritairement consacrées à la réduction de la dette publique.

La deuxième édition de la State Ownership Policy, qui couvre la période 2026-2030, vise à se conformer aux conditions du troisième pilier du programme FMI sur le désengagement de l'État de l'économie. L'évolution majeure par rapport à la première édition réside dans le changement de philosophie concernant la place de l'État dans l'économie : la propriété publique est reconnue comme étant l'exception et non la règle, l'intervention directe de l'État dans une activité économique devant être justifiée par des considérations stratégiques, souveraines ou sociales. Le secteur privé doit devenir l'acteur privilégié lorsqu'il est en capacité d'assumer efficacement l'activité concernée. Le changement d'approche est marqué par le passage d'une logique principalement sectorielle à un cadre plus global de gestion du portefeuille public, intégrant des dimensions juridiques, institutionnelles et opérationnelles. Cette nouvelle architecture repose notamment sur la loi n°170 de 2025, qui confère un caractère contraignant et institue la création d'une unité chargée des entreprises publiques (SOE Unit) rattachée au Premier ministre. Elle est chargée de coordonner l'action de l'État dans ce domaine, d'évaluer le portefeuille public afin

d'identifier les entreprises à conserver, restructurer ou céder, sur la base de critères de risque, de rendement et de création de valeur potentielle.

Ce nouveau dispositif marque un renforcement significatif du cadre juridique et institutionnel par rapport à sa précédente version

La nouvelle stratégie introduit une architecture juridique et institutionnelle unifiée et contraignante. En tant qu'organe de coordination, l'unité en charge des entreprises publiques en est l'incarnation, se substituant au ministère des entreprises publiques supprimé lors du remaniement de février 2026. Le Fonds souverain d'Égypte (TSFE) voit conforté son rôle de bras d'investissement opérationnel de l'État. Sa mission est de recevoir les actifs transférés par l'État, d'en améliorer la valeur grâce à des restructurations, d'attirer des investisseurs privés et de préparer certaines entreprises à une introduction en bourse. Ainsi, la répartition des responsabilités apparaît plus clairement définie : la SOE Unit supervise la mise en œuvre de la SOP et gère les transferts d'actifs vers le fonds souverain, lequel prend en charge la gestion opérationnelle des actifs transférés.

La seconde SOP approfondit aussi le principe de neutralité concurrentielle déjà inscrit en 2022, en mettant davantage l'accent sur sa mise en œuvre via un alignement accru sur les standards de l'OCDE relatifs à la gouvernance des entreprises publiques, l'affirmation de la séparation stricte entre gestion et régulation d'une activité, la transparence des achats publics. Y figure aussi le renforcement du rôle de l'Autorité égyptienne de la concurrence (ECA). La feuille de route s'inscrit notamment dans le prolongement de la loi n°159 de 2023 mettant fin aux exemptions fiscales accordées à certaines entités publiques, notamment.

Enfin, cette nouvelle stratégie privilégie une approche davantage axée sur les résultats que sur des objectifs d'entraînement sur la croissance. Si est maintenu l'objectif de porter la contribution du secteur privé à 65 % des investissements totaux, est davantage pris en compte l'impact des cessions sur la réduction de la dette publique et le financement de l'investissement productif. Un indice composite, actuellement en cours d'élaboration par le Centre d'information et d'aide à la décision (IDSC) du Premier ministre, permettrait d'évaluer à la fois la mise en œuvre institutionnelle de la politique et ses effets économiques. La SOE Unit est, quant à elle, chargée de publier chaque année un rapport sur les performances financières du secteur public.

La fixation d'objectifs quantitatifs et d'un calendrier de cession auraient pu renforcer la portée de la SOP

La seconde feuille ne comporte en l'état aucune analyse chiffrée de la part du secteur public dans l'économie, ni de recensement des entreprises et entités potentiellement couvertes par la SOP et susceptibles d'être cédées. De même, la SOP ne fixe pas d'objectif quantitatifs précis concernant la réduction de l'empreinte de l'État et les objectifs de recettes générées. En outre, aucun calendrier précis de cession n'est prévu à ce stade.

L'opérationnalisation de la SOE Unit demeure un enjeu majeur. L'efficacité de la SOE Unit dépendra de son fonctionnement opérationnel, de sa capacité à coordonner l'ensemble des ministères et autorités concernés, ainsi que de son autonomie dans l'exercice de ses missions. **En outre, si la seconde SOP prévoit un renforcement du cadre concurrentiel et une plus grande ouverture au secteur privé, plusieurs mesures restent à préciser.** L'État prévoit notamment l'adoption de la nouvelle stratégie de l'ECA pour 2026-2030, ainsi que la révision de la loi sur la protection de la concurrence. L'effectivité de la neutralité concurrentielle dépendra donc de la mise en œuvre de ces réformes et de la capacité des institutions compétentes à faire appliquer les règles de concurrence de manière uniforme à toutes les entreprises publiques.

Emma CIARLET-LAMOUR, Attachée économique

Les relations économiques et commerciales sino-égyptiennes

La relation sino-égyptienne connaît un approfondissement rapide, qui dépasse le seul cadre commercial pour s'étendre à l'investissement, à l'industrie et aux infrastructures. La visite de Xi Jinping au Caire, la première depuis dix ans, traduit la convergence d'intérêts stratégiques entre Pékin, qui voit dans l'Égypte une plateforme d'accès aux marchés régionaux, et en particulier africains, et Le Caire, qui cherche à diversifier ses partenariats et à renforcer son attractivité industrielle.

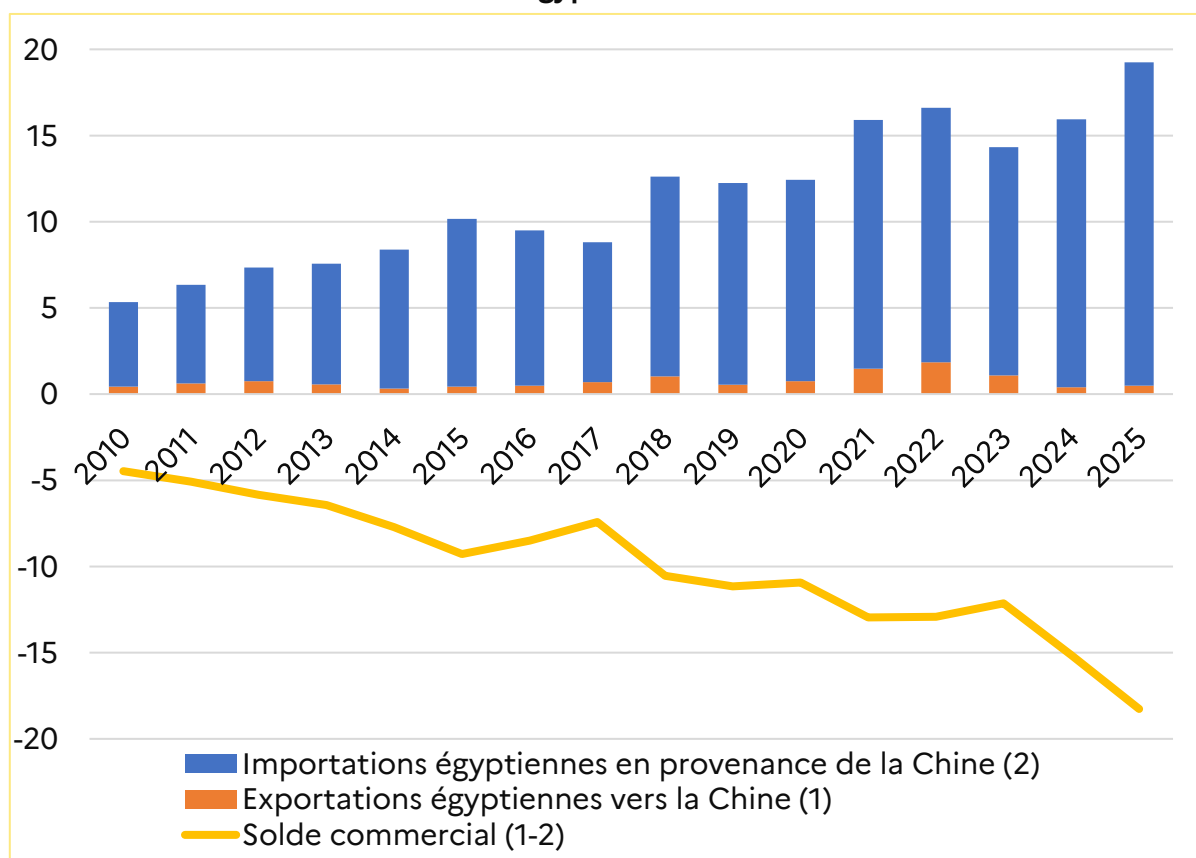
Un partenariat commercial bilatéral particulièrement dense et appelé à se renforcer, au profit de la Chine

La Chine s'impose comme le premier partenaire commercial de l'Égypte en 2025, avec des échanges commerciaux bilatéraux atteignant 19,2 Md USD, montant que l'Égypte n'a encore jamais enregistré avec aucun de ses partenaires commerciaux. La Chine passe devant les États-Unis (16 Md USD) et les Émirats arabes unis (10 Md USD). Cette dynamique, qui suit une progression continue depuis 2020, malgré les crises économiques récentes, a principalement été portée par la hausse des importations égyptiennes en provenance de Chine qui, avec 18,7 Md USD, représentent près de 20 % des importations totales du pays en 2025. Dans le même temps, les exportations égyptiennes vers la Chine s'élèvent à environ 0,5 Md USD, soit 1 % des exportations totales du pays. La Chine constitue ainsi le premier déficit commercial de l'Égypte, d'environ 18,3 Md USD en 2025, contre 6,8 Md USD vis-à-vis des États-Unis, 6 Md EUR vis-à-vis de l'UE, et 2,1 Md USD vis-à-vis des Émirats.

La dépendance égyptienne aux produits chinois s'accroît. La structure des importations égyptiennes en provenance de Chine révèle une concentration sur les biens de consommation, les équipements technologiques et les intrants industriels. Les importations d'équipements électriques et électroniques ont doublé en 10 ans (4,1 Md USD en 2025) et celles de machines et équipements mécaniques ont presque triplé (3,1 Md USD en 2025). Ces deux postes représentent près de 40% des importations égyptiennes en 2025.

La suppression de tous les droits de douane unilatéralement décidée le 1^{er} mai 2026 par Pékin au bénéfice de 53 pays africains n'entraînera pas de rééquilibrage de la relation commerciale au bénéfice de l'Égypte. Les faiblesses de l'appareil exportateur égyptien ne permettent pas au pays de résorber son déficit commercial bilatéral. En outre, l'accord de swap de devises conclu entre les banques centrales des deux pays en décembre 2016, dont le montant a été porté en juin 2026 à 30 Md CNY (4,43 Md USD), a été consommé à hauteur de 2,5 Md USD. Il contribue significativement à la vitalité de ces échanges mais entretient aussi la dépendance égyptienne vis-à-vis de son partenaire.

Commerce bilatéral sino-égyptien de 2010 à 2025 – en Md USD



Source : Trade Map 2026.

Une présence économique chinoise qui s'intensifie en Égypte, portée par l'investissement industriel et des projets d'infrastructures, y compris d'énergies renouvelables, massivement financés.

La présence économique chinoise en Égypte s'est fortement renforcée au cours de la dernière décennie dans le cadre du renforcement du partenariat bilatéral et de la *Belt and Road Initiative* (BRI). Porté par la présence locale de 3 366 entreprises, le stock d'IDE chinois dépasserait les 10 Md USD, soit environ 5 % du stock total d'IDE en Égypte dont 1,5 à 2 Md USD sur le seul premier semestre 2026.

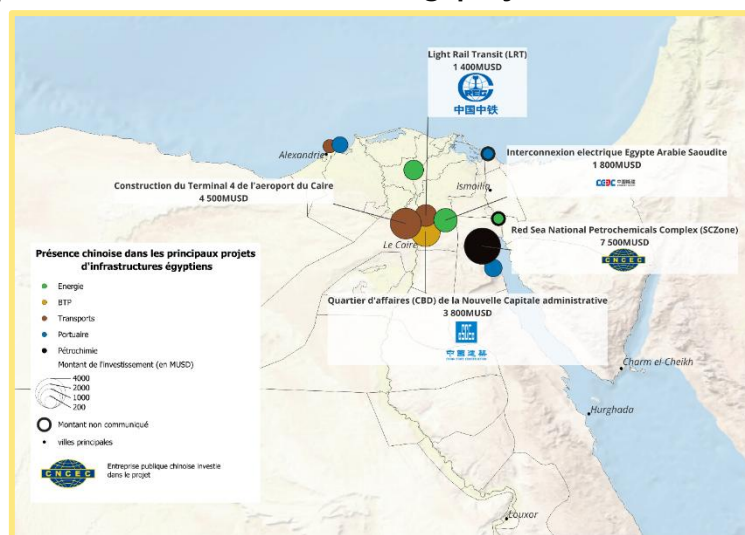
De nombreuses entreprises chinoises ont consolidé une base industrielle en Égypte, notamment au sein d'une zone économique dédiée (TEDA Egypt). Établie en 2008 au sein de la zone économique du Canal de Suez et détenue à 80% par des acteurs chinois, elle combine incitations et infrastructures pour attirer les investisseurs chinois, selon un modèle proche des parcs industriels étatiques chinois. Comptant près de 200 entreprises industrielles et de services (industrie manufacturière, matériaux de construction, textile, équipements d'ingénierie, chimie, logistique, etc.) sa proximité avec le canal de Suez offre aux investisseurs un accès direct aux corridors commerciaux et logistiques maritimes. En juillet 2026, TEDA a engagé des discussions avec la SCZone en vue de doubler la superficie de la zone industrielle, actuellement de 10 km², dans un contexte d'afflux de nouveaux projets chinois. Cette zone est plus largement ouverte à tout investisseur étranger. La

montée en puissance des acteurs chinois est observable dans certaines filières industrielles spécifique, au premier rang desquelles l'automobile, avec une progression fulgurante de l'implantation des constructeurs chinois sur le marché local.

La Chine renforce par ailleurs sa présence en Égypte à travers les nouvelles routes de la soie numériques notamment dans la 5G, la fibre optique et l'IA, devenue un terrain de concurrence sino-américaine en Égypte.

Les entreprises chinoises sont désormais présentes sur la réalisation de mégaprojets dans le secteur des infrastructures en Égypte et sur des projets de taille plus réduite mais plus rentables économiquement. Ainsi, l'entreprise publique CSCEC construit le quartier d'affaires de la Nouvelle Capitale Administrative dont le coût montant, estimé à 3,8 Md USD, a été financé par la Chine, tandis que plusieurs groupes chinois, notamment CREC, AVIC International et CRRC, ont financé le LRT reliant Le Caire à la Nouvelle Capitale et opéré par RATP-Dev, pour un montant estimé à 1,4 Md USD. Au-delà de ces projets emblématiques, les entreprises chinoises occupent une position importante voire quasi dominante dans la fourniture d'équipements et de technologies dans les énergies renouvelables où leur compétitivité-prix et leurs capacités de production à grande échelle constituent un avantage déterminant. La présence accrue des entreprises chinoises dans ces grands projets d'infrastructures est soutenue par d'importants financements bilatéraux (l'encours des prêts souverains chinois à l'Égypte est de 9,4 Md USD, soit 6% de la dette extérieure égyptienne, dont 500 MUSD d'obligations « Panda » vertes).

Carte de la présence chinoise dans les mégaprojets d'infrastructure égyptiens



Source : Carte réalisée par le SE

La relation bilatérale sino-égyptienne au service de l'expansion économique régionale de Pékin et de l'affirmation du Caire comme acteur central du « sud global »

S'appuyant sur la forte présence d'investisseurs, des financements massifs, le développement progressif d'une base industrielle et une volonté partagée de faciliter les

échanges commerciaux, la Chine fait de l'Égypte une porte d'entrée vers les marchés africains notamment. En plus de desservir le marché local, le développement d'une base industrielle en Égypte permet aux entreprises chinoises, notamment depuis la zone TEDA, de faciliter leur accès au marché africain, en profitant des accords commerciaux (ZLECAF et COMESA) qui lient l'Égypte et plus de 50 pays d'Afrique, et européen.

L'Égypte cherche, de son côté, à tirer parti de son rapprochement avec la Chine et de son intégration aux initiatives multilatérales soutenues par Pékin pour renforcer son rayonnement international et conforter son statut de puissance régionale. Son adhésion aux BRICS+ en 2024 constitue à cet égard une réaffirmation de son poids et de son non-alignement traditionnel au sein du bloc du sud et sur la scène internationale. Le pays participe activement à d'autres institutions financières multilatérales soutenues par la Chine : membre fondateur de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB) en 2014 (portefeuille de financements de 1,6 Md USD en 2026), elle est également devenue en 2023 membre de la Nouvelle Banque de développement (NDB) des BRICS, dont elle détient aujourd'hui 2,27% des droits de vote, la part la plus élevée pour un membre non fondateur, avec un encours de prêt de 1 Md USD en 2026. Ces engagements permettent à l'Égypte de diversifier ses sources de financement tout en renforçant sa capacité d'influence au sein d'une architecture multilatérale émergente et ainsi de se positionner comme une l'interface du monde arabe et de l'Afrique. Elle participe de ce fait de la promotion d'un modèle de coopération économique moins centré sur les institutions de Bretton Woods traditionnellement dominées par les puissances occidentales.

Anna THIERRY et Inès SALLAMI, Chargées d'études

INDICATEURS

Macroéconomie	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26 (p)
PIB nominal (en Md USD), dont en % :	475	394	383	365	430
Agriculture	11,5	11,2	14,4	17,3	17,1
Industrie	26,8	26,2	24,2	23,2	23,2
Services	46	46,1	44,3	43,4	45,8
Autres	15,7	16,5	17,1	16,1	13,9
PIB par habitant (en USD)	4 587	3 744	3 570	3 191	3 810
Croissance du PIB réel (%)	6,7	3,8	2,4	4,4	5,1
Taux d'inflation, IPC moyen (% annuel)	8,5	24,4	33,3	20,4	13,3

Finances publiques (en % du PIB)	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26 (p)
Déficit budgétaire	-6,2	-6	-3,6	-6,8	-9,4
Excédent primaire	1,3	1,6	6,2	3,8	4,8
Compte courant	-3,5	-1,2	-5,4	-4,2	-4,5
Dette publique	88,5	95,9	90,9	86,8	85,6
Dette externe	32,8	41,8	39,9	44,2	44,2

Balance des paiements (Md USD)	2024/25		2025/26	T2 (oct-dec)	T3 (janv-mars)
	T3 (janv-mars)	T4 (avr-juin)	T1 (juil-sept)		
Balance commerciale	-10,8	-12,7	-14,6	-17,1	-16
Exportations totales	11	10,5	11,1	9,8	10,6
Importations totales	-21,9	-23,1	-25,7	-26,9	-26,6
Balance des services	3,5	4,3	5	3,9	4
Revenus du tourisme	3,8	4,2	5,5	4,8	4,2
Revenus du canal de Suez	0,8	1	1,05	1,1	1,1
Transferts de la diaspora (nets)	9,4	10	10,8	11,3	12,8
Balance courante	-2,3	-2,2	-3,2	-6,2	-5,1
Solde compte de capital et financier	-1,2	2,5	-0,4	6,8	3,4
Flux nets d'IDE	3,8	2,4	2,4	6,8	3,8
Flux nets d'inv. de portefeuille	5,3	-0,5	1,8	3,2	-9,5
Solde global	-1,4	-0,2	-1,6	-0,5	0,3

Secteur bancaire ^[1]	juin-25	sept-25	déc-25	mars-26	juin-26
Taux crédits-dépôts	63,3	64,3	66,4	68,4	68,9
Taux de levier	7,6	7,7	7,6	7,6	7,8
Taux de créance douteuses	2,1	2	1,9	1,9	1,8

Notation dette souveraine	Note	Perspective	Date
Moody's	Caa1	Positive	05-avr-26
Standard & Poor's	B/B	Stable	10-avr-26
Fitch	B	Stable	10-oct-25

Source : Ministère des finances, Banque centrale, FMI.

[1] Banques opérant en Égypte, à l'exclusion de la Banque centrale d'Égypte.

Conjoncture monétaire	2025/26				
	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Inflation urbaine (%)	14,9	14,6	14,3	14,9	14,5
Inflation sous-jacente (%)	13,9%	13,8%	14,3%	14,7%	14,9%
Taux de rémunération des dépôts (%)	19	19	19	19	19
Taux de refinancement (%)	20	20	20	20	20
Taux de change EGP/USD	53,6	52,2	49,2	51,1	50,9
Taux de change EGP/EUR	62,7	61,0	56,0	58,6	59,0
Réserves de change (Md USD, fin du mois)	53,0	53,1	55,1	56,3	57,2

Source : Banque centrale d'Égypte.

	Égypte	Afrique du Nord, Moyen-Orient, Afghanistan et Pakistan	Monde
Démographie	2025		
Population	118,4 M	828,0 M	8,22 Md
Densité (hab/km ²)	119	63 (2023)	62 (2023)
Croissance démographique (%)	1,6	1,8	0,9
Pauvreté, seuil national 2021 (% pop.)	33,5	14,4	10,4
Espérance de vie à la naissance (années) (2024)	72	72	73
Marché du travail	2025		
Population active (% âgée de 15 à 64 ans)	47,4	50,2	67,4
dont femmes	19,9	21,2	55,1
Chômage (% de la population active)	6,8	7,8	4,8
dont femmes	15,3	12,1	4,9
Emploi informel (% de la population active)	71,3 (2023)	-	57,8
Environnement	2025		
Émissions de CO ₂ (tonnes métriques/hab)	2,4	4,1	4,7
Mortalité due à la pollution atmosphérique (pour 100 000 hab) (2021)	104	-	-

Source : Banque mondiale, Nations Unies, OIT.

Pour vous abonner, merci de remplir le formulaire suivant : [formulaire d'inscription en ligne](#).

Si vous souhaitez vous désinscrire, vous pouvez le faire via ce [lien](#). Si vous rencontrez des difficultés avec les formulaires, merci de contacter : emma.ciarlet-lamour@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Service économique du Caire.

Rédaction : Pascal Furth, Nicolas Bic, Antoine Willenbucher, Zénaïde Hubert-Khan, Malek Hafsi, Emma Ciarlet-Lamour, Anna Thierry, Inès Sallami.